



## *La maison de campagne et maison noble de Jean de Viaut : Le Grain, paroisse d'Ambarès*

par Marie-France Lacoue-Labarthe

Le 29 août 1705<sup>1</sup>, Jean de Viaut achète un ensemble de propriétés sises paroisse d'Ambarès, à Monferrand. Les vendeurs sont Paul de Labeylie, écuyer, prieur de Saint-Hilaire de Saint-Maixent, Seigneur de la maison noble du Grain, habitant de Bordeaux, par St-Maixent, comme héritier de son frère Pierre, et Dame Jeanne de Plassan, veuve de Pierre de Labeylie, sa belle-soeur. Les biens acquis sont :

- la maison noble du Grain<sup>2</sup>, consistant en maison, cour, granges, parc, ormaie, fournière, jardin, verger, bois de haute fûtée avec deux allées de charmes...
- les bourdieux de Machin, sur la rivière, La Mothe et Le Chappeley.

Le prix est fixé à 80 000 livres, qui sont payées en plusieurs fois.

Pour la prise de possession, Viaut et le notaire se sont embarqués sur la rivière : il n'y a alors pas de route carrossable, rien que des chemins, comme dans le Médoc.

La maison de Grain est alors dite en très mauvais état : portes rompues, vitres et contrevents cassés ; les deux *degrés* pour entrer dans la maison ont besoin d'être refaits ; partie des murailles ont fait chute ; il est question de manière imagée de la muraille de la grange *faisant ventre*...

En 1732 l'inventaire mentionne que Viaut a entre temps fait des *augmentations* à son bien<sup>3</sup> : la bâtisse de la chapelle, la *boisure* du vestibule, les portes en *plaquart*. Le nouvel inven-

taire des biens d'Ambarès par Jeanne de la Colonie après la mort de son époux en 1750 montre peu de changement, le plus important étant la transformation d'une chambre en cabinet bibliothèque.

Le corps de logis semble orienté nord-sud, avec une exposition est-ouest. Il comprend un vestibule central (au dessus duquel se trouvent deux petites chambres mansardées pour les valets), trois chambres au sud, trois au nord disposées symétriquement : distribution bien connue de la *chartreuse*. Toutes les chambres sauf une disposent de leur cheminée garnie. Les bâtiments de service en suivant comportent cuisine, dépense, boulangerie (ne serait-ce pas plutôt buanderie ?), le grenier, les chambres du jardinier et des bergers.

Il y a une table à manger dans le vestibule, un *sofa* et dix sept chaises couvertes de cuir noir, un tableau sur le manteau de la cheminée : on reçoit à Grain.

1. Notaire Fondeville, A.D. Gir. 3 E 6087

2. Le Grain semble incontestablement maison noble, relevant du domaine du Roi et comme telle redevable d'impôts. En 1756, l'aveu fut rendu par Joseph Sarran de la Chapelle qui avait épousé Thérèse Pétronille Viaut.

3. Les deux inventaires de 1732 et 1750 sont dans le dossier de famille, A.D.Gir. 2 E 2790.



L'actuelle maison de Grain.

Le mobilier des chambres paraît ancien et souvent usé. Les cinq pièces de tapisserie de basse lice représentant « *l'histoire d'Alexandre* » de la première chambre au sud sont mangées et très endommagées par les rats... Celles de la chambre voisine sont d'ordinaires pièces de Bergame à motif d'ondes. La plupart seront remplacées dans l'inventaire de 1750 par des Bergame neuves. Les lits sont garnis d'étoffes passées, rase grise et taffetas jaune ou indienne, taffetas cerise, drap violet, serge verte. La vaisselle est souvent très dégradée.

Il y a enfin une chapelle, avec un tableau représentant *Saint Jean*, le saint patron de Viaut, dans son cadre de bois noir; un autre représentant *la Flagellation*, deux petits tableaux représentant des vases fleuris; et quatre vases de faïence avec des bouquets artificiels. Pour le service, un livre missel, un crucifix, un calice et sa patène d'argent dans un étui, deux burettes d'étain.

Dans la cour, il y a des volailles (15 oisons, 15 chapons, 30 poules, 27 canard, 19 *d'indes* !) et deux cochons; on mentionne également 19 bovins, dont deux taureaux et sept chevaux, juments et poulains. On mentionne également la métairie à *Cujot*, qui doit dépendre de Grain, où il y a deux paires de bœufs, cinq vaches, 62 brebis.

Le Grain est maison noble et également bien de rapport, suivant le statut ambivalent de la famille, observé raisonnablement: de la nourriture, du bois et aussi du vin!

Au Bourdieu de Machin, donnant sur la rivière, qui a été rénové, il y a trois chambres hautes, une salle basse, une cuisine, et un cuvier neuf avec ses dix cuves, pressoir, fouloir. Au Bourdieu de Lamothe, Viaut a fait construire la chambre du valet, le chai et le cuvier, où sont 13 cuves, deux pressoirs, deux fouloirs.

La récolte est conservée dans les caves de la rue de la Rousselle: 120 tonneaux au total mentionnés pour l'année 1732, apparemment 110 pour l'année 1731. Ce doit être un vin de palus, un peu lourd, assez stable pour pouvoir être embarqué sur les navires (c'est celui que les Hollandais achètent pour les navires de la compagnie des Indes).

L'identification des bâtiments actuels conservés sous le nom de Grain, chemin du Roi à Ambarès, à la maison noble n'est pas évidente.

La maison est exposée nord-sud et non est-ouest comme il apparaîtrait de l'inventaire

C'est néanmoins une construction ancienne, les baies sont à linteau cintré, les murs épais en moellon et chaînages de pierre. Les ouvertures sont d'un seul côté, au sud; une seule porte murée au nord. Seraient-ce d'anciens bâtiments de service?

Entre eux et le «cuvier» XIXe, une tour a été élevée également au XIXe pour faire un belvédère; le mur est du bâtiment ancien existe, appuyé à celui de la tour qui s'inscrit en quelque sorte dans un creux. A l'Est un bâtiment de belle pierre de taille a été élevé au XIXe, une même corniche de pierre moulurée ceint à même hauteur cuvier et logis, sans doute pour donner de l'unité.

Le carrelage ancien est nature et blanc, sans doute XIXe.

Plus au sud un pavillon carré isolé, dont la belle charpente vient d'être rehaussée de 50 cm environ pour transformer le galetas en étage; sous le toit à l'Est des œils-de-bœuf ovales. Au rez-de-chaussée il y a une grande cheminée de pierre sobre, à tablette haute de style fin XVIIe.

Il est tentant de penser que ce pavillon est tout ce qui reste de l'ancienne maison de maître, le reste ayant été démoli sans doute pour cause de vétusté.



Pierre gravée retrouvée dans le sol du domaine de Grain.

A la place, on a dans les années 1900 fait faire un curieux travail de rocailleur par un artisan de Floirac, dénommé Lurachi : un puits artésien <sup>4</sup> donne l'eau qui s'échappe d'un arbre de rocaille, pour s'épandre dans un bassin enjambé par un petit pont, tout à fait dans le goût des grottes de Majolan ; il y a également un très curieux pigeonnier en style « Tonkin », le toit en chapeau pointu comme tressé de paille : l'ensemble est très kitsch ...

### *La pierre de clef gravée*

Une pierre de clef, cintrée, a été trouvée enterrée du côté des bâtiments de service : elle porte une inscription gravée <sup>5</sup> :

IHS M~	Labeylie
1675	Plassan

Cette pierre est le témoin ancien d'une bien curieuse histoire de la paroisse d'Ambarès <sup>6</sup>. Labeylie et Plassan sont les noms des vendeurs de Grain à Jean Viaut, les propriétaires également bordelais du domaine en 1675. Meller nous confirme que la famille de Labeylie, seigneurs de Taris, La Beylie, La Grave (à Ambarès) – ancienne famille noble connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle, s'est alliée à la famille de Plassan en 1666.

Où il est question de la contre-réforme et du partage de la dime.

En 1662, François Bertrand Dejean, d'une famille bourgeoise bordelaise bien connue <sup>7</sup>, est nommé curé ou vicaire perpétuel de Saint-Pierre d'Ambarès. C'est un homme qui a besoin de beaucoup d'argent, aimant le luxe, la soie et menant grand train, roulant carrosse, etc. Prolongeant des façons de faire nées d'une incurie installée depuis longtemps, dont il profite, il perçoit donc les dîmes, même celle des 4/5 dues à l'archevêché de Bordeaux.

4. Un remerciement aux aimables propriétaires, M. et Mme Rouin, qui nous ont accueillis et nous ont communiqué leurs documents ; le puits a été creusé par l'entreprise Bellamy ; d'après une étude scientifique, l'eau qui est à 20° met 35 ans pour venir du Massif central, et trois ans pour aboutir au Pyla.
5. Elle est reproduite par P. Bardou dans son ouvrage « *Ambarès et Lagrave* », Editions de la Presqu'île, Bordeaux, 1993, p. 32.
6. Voir J.P. Grasset, P. Jean, J.L. Pastureau, *le Pays de Montferrand des origines à la Révolution*, Documents girondins, Bordeaux, C.R.D.P., 1988 ; pp. 229-130, 139, 147. . A.D.Gir. C 47 60, C 45 79, 4845, 4749.
7. Son propre frère prendra sa succession.

L'archevêque Mgr de Béthune, grand artisan de la Contre-réforme à Bordeaux, ne voit pas les choses de cet œil ; d'où un conflit, réglé en 1665 par de Myrat, de Mosnier, et Thibaut, conseillers au Parlement : contre une redevance de 650 livres payable en deux fois, le curé pourra garder la totalité de la dîme. Tout n'est pas réglé pour autant : le conflit se prolonge encore dix ans.

« Pour réparer les maux causés par de tels exemples (la conduite scandaleuse du curé), et raviver la foi dans le cœur des paroissiens d'Ambarès », Mgr de Béthune veut organiser une mission : quatre prêtres de la Société des prêtres de la Mission qu'il a créée (Pierre Bassat, Arnaud Dufau, Jean Ducourneau et Philippe Leyniac) partent donc évangéliser Ambarès le 16 novembre 1674. Le curé ne veut pas de la Mission et veut lui interdire de prêcher, lui laissant le catéchisme et se réservant l'exclusivité du prêche...

Il y a comparution devant l'archevêque, et Dejean fait amende honorable. Mais en secret il fait un appel au Parlement, celui-ci produit un arrêt interdisant aux missionnaires de prêcher à Ambarès ! Arrêt gardé sous le coude par Dejean qui le produit lors de la mission suivante à partir du 25 août 1675 !

Il faudra que Mgr de Béthune fasse appel à la justice du Roi, appuyée par l'Assemblée du Clergé, pour casser l'arrêt du parlement de Bordeaux : arrêt royal du 25 septembre 1675 !

Mgr de Béthune organise alors une troisième mission d'évangélisation : le 5 novembre 1675, pour un mois. Cette fois Dejean dut l'accepter.

Et la pierre de clef comportant les noms des familles propriétaires de Grain, la date de la mission 1675 et le M~ de « mission » est un témoin de cette histoire : il est possible que la famille de Labeylie dont un membre est prieur d'un couvent bordelais ait reçu la mission à Grain et fait graver dans la pierre cette preuve de fidélité à l'Eglise.

A moins que lors de la visite de la chapelle par la mission, celle-ci ait fait apposer la marque de son passage, attestant de la conformité de la chapelle aux recommandations de l'archevêque, très précises et très contraignantes, comme le montre un article de Ph. Loupès consacré aux chapelles domestiques en Bordelais <sup>8</sup>.

---

8. Ph. Loupès, « Villégiature et dévotion privée : les chapelles domestiques en Bordelais au XVIIIe siècle », in *Homo religiosus*, autour de Jean Delumeau, Paris, Fayard, 1997, pp. 108-115.